

Analyse des eaux de puits : Nouvelle période promotionnelle

Le Laboratoire de l'Environnement et de l'Alimentation de la Vendée, service du Conseil Départemental, propose **une nouvelle période promotionnelle pour l'analyse des eaux de puits**.

Si vous consommez l'eau de puits, en assurer la qualité sanitaire est indispensable pour la sécurité de chacun. La présence de nitrates ou de bactéries dans votre eau est en effet nuisible à votre santé. L'analyse bactériologique et chimique de votre eau permettra de les détecter. Ayez le bon réflexe, un contrôle annuel pour vous et vos proches est nécessaire.



**Entre le 15 janvier et le 09 février 2024,
L'ANALYSE COMPLETE SERA FACTUREE
68.40 € TTC au lieu de 91.20 € TTC**
(Frais de dossier inclus, hors option glyphosate)

**En complément, une option glyphosate est
proposée (62.40 € TTC au lieu de 91.20 €).**

L'analyse comportera le glyphosate, mais également l'AMPA, son produit de dégradation, et le glufosinate. Ces composés sont rémanents dans le milieu. Il s'agit de traceurs qui permettent de savoir si l'eau contient potentiellement d'autres pesticides. Le glyphosate provient généralement de l'utilisation du Round Up.

Vous pouvez apporter vos flacons soit :

- Au laboratoire à La Roche-sur-Yon (avant 15h30 le vendredi),
- Mais également dans un point de collecte plus proche de chez vous dont la permanence sera assurée par un agent du laboratoire :

POINTS DE COLLECTE	DATES	HEURES
Mairie de Pouzauges	16 janvier 2024	11H30 à 13H00
Mairie de Luçon (Forum des Services, 14 Place Leclerc)	22 janvier 2024	11H30 à 13H00
Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération	30 janvier 2024	11H30 à 13H00
Mairie de Montaigu-Vendée	06 février 2024	11H30 à 13H00

Des kits de prélèvements sont à votre disposition dans les collectivités citées ci-dessus, ainsi qu'au laboratoire.

ATTENTION, le dépôt doit être effectué le jour du prélèvement

Renseignements : 02 28 85 79 79 ou labo@vendee.fr